

**COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE,  
L'HABITATION ET L'ENVIRONNEMENT  
PROCÈS-VERBAL**

7<sup>e</sup> séance tenue le 14 mars 2019 à 11 h 30  
Maison du citoyen, salle des Comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier

**PRÉSENCES :**

**Membres**

M<sup>me</sup> Maude Marquis-Bissonnette, présidente – Conseillère – District du Plateau (n° 4)  
M. Marc Carrière, vice-président – Conseiller, district de Masson-Angers (n° 17)  
M<sup>me</sup> Audrey Bureau – Conseillère, district d'Aylmer (n° 1)  
M. Jocelyn Blondin – Conseiller, district du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (n° 5)  
M. Jean Lessard – Conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 16)  
M<sup>me</sup> Véronique Martin – Organisme, communauté économique  
M. Mario Gauthier – Organisme, développement du territoire  
M. Benoit Delage – Organisme, environnement  
M<sup>me</sup> Anne Robinson – Organisme, habitation  
M<sup>me</sup> Sophie Lamothe – Citoyenne  
M<sup>me</sup> Yolaine Ruel – Citoyenne

**Secrétaire**

M. Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

**Ressources internes**

M<sup>me</sup> Myriam Nadeau – Conseillère, district de Pointe-Gatineau (n° 11)  
M<sup>me</sup> Catherine Marchand – Directrice Module, Aménagement du territoire et développement économique  
M. Frédéric Vandal – Coordonnateur de la politique environnementale, s  
Service de l'environnement  
M. Yvann Blayo – Coordonnateur de projets, Service de l'environnement

**Ressources externes**

Michael Houle – ICLEI  
Sadaf Kotwal – ICLEI  
Nathalie Beaulieu – Ouranos

**Observateurs**

M. Patrick Robert-Meunier – Conseiller politique, cabinet du maire  
M. Alexandre Séguin – Adjoint politique

**ABSENCES :**

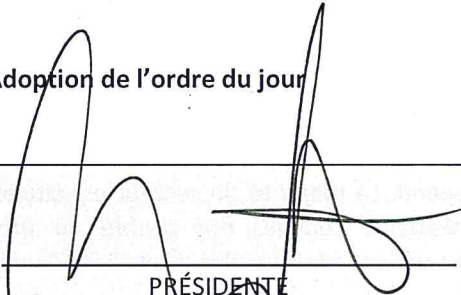

**Membres**

M. Samy Thomas – Organisme, habitation  
M. Howard Powles – Citoyen

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 12 h 00.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

 PRÉSIDENTE	 SECRETÉAIRE
---	---

L'ordre du jour est adopté avec modifications. Les points 6 et 7 à l'ordre du jour sont inversés et des modifications seront apportées à la section du huis clos.

### **3. Approbation et signature du procès-verbal de la 6<sup>e</sup> séance tenue le 17 janvier 2019**

Des modifications sont demandées au procès-verbal de la 6<sup>e</sup> séance tenue le 17 janvier 2019 :

- Au point 10.3, il est demandé de s'en tenir à ce qui a été partagé dans le communiqué;
- À l'orientation 2 du point 9, on demande de retirer la troisième puce et le texte qui s'en suit;
- À l'orientation 3 du point 9, on demande de changer le texte de la deuxième puce pour le texte suivant :
  - L'économie sociale est une approche intéressante pour créer des projets innovants et collectifs.

Le procès-verbal de la 6<sup>e</sup> séance tenue le 17 janvier 2019 sera signé par la présidente lorsque ces changements seront apportés.

### **4. Date de la prochaine séance (11 avril 2019)**

La prochaine séance de la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement (CDTHE) aura lieu le jeudi 11 avril 2019.

M. Marc Carrière avise la Commission qu'il ne pourra être présent à cette séance.

### **5. Mot de la présidente**

Suite au projet de Loi 122, la Ville a fait connaître son intention de ne pas abolir les référendums, mais de modifier les bassins. Les modifications sont entamées, mais aucun échéancier n'a été fait pour l'instant. Les modifications seront réalisées en fonction des dispositions liées à l'urbanisme seulement.

L'Alliance Ariane, un regroupement de professionnels en aménagement du territoire, a été mise sur pieds pour demander une politique nationale de l'aménagement du territoire. Pour l'instant, il y a un manque de cohérence entre les différentes politiques nationales. Des orientations transversales devront être élaborées en collaboration avec les municipalités. L'ensemble des partis politiques nationaux est en faveur d'une telle politique nationale. Une résolution sera préparée pour la prochaine séance du conseil pour que la Ville de Gatineau devienne membre et appuie l'Alliance Ariane.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Audrey Bureau, qui siège sur le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, mentionne qu'une rencontre est prévue avec le ministre adjoint pour discuter de la réforme de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

### **6. Plan directeur pour la réappropriation de terrains vacants cédés à la Ville suite aux inondations**

L'initiative a été lancée par Mme Myriam Nadeau, conseillère du district de Pointe-Gatineau qui a été durement touchée par les inondations de 2017. M. Benoit Delage, directeur général du CREDDO, fait partie de la démarche.

Le secteur touché par les inondations constitue un laboratoire à ciel ouvert. Il est nécessaire de s'adapter aux changements climatiques. Une carte présentée aux membres illustre les terrains sur lesquels les habitations ont été démolies. La quasi-totalité de ces terrains laissés vacants a été cédée à la Ville. Ils sont pour l'instant entretenus minimalement et ont pour vocation des parcs et espaces verts. Ce quartier largement peuplé doit devenir mieux équipé et résilient face aux crues importantes; la qualité de vie des résidents en dépend. La majorité du secteur est située dans la zone d'inondation 0-20 ans. Une minorité des résidents touchés ont profité du programme d'indemnisation.

La mobilisation citoyenne a débuté en juin 2018. Une marche exploratoire a eu lieu le 2 octobre 2018. Une rencontre a ensuite eu lieu le 11 février pour évaluer les possibilités d'aménagement de plus de 90 lots vacants. Parallèlement, un plan directeur d'aménagement pour revitaliser le quartier est en cours de financement. Une partie des fonds amassés provient de fonds résiduels du Fonds vert, une autre partie provient de la Fédération canadienne des municipalités. Éventuellement, ce plan inspirera d'autres secteurs à risque d'inondations.

Il s'agit d'un cas porteur national. Il est nécessaire de commencer à agir auprès des premières victimes climatiques. Les entreprises privées sont sollicitées et sont prêtes à passer à l'action.

Une résolution sera amenée à la séance du conseil du 16 avril pour financer une partie du plan directeur.

Cette initiative s'inscrit également dans une réflexion plus large qui touche à d'autres commissions, comme à la Commission Ville en santé pour la stratégie alimentaire territoriale et pour les compensations à la renaturalisation de milieux humides.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- La mobilisation citoyenne et leur degré de résilience face aux événements;
- L'importance de travailler avec la population;
- L'administration a accompagné M<sup>me</sup> Nadeau dans sa démarche;
- La réglementation pour les constructions dans la zone 0-20 ans;
- La carte des zones inondables sera mise à jour et devra inclure les zones 0-20 ans, 20-100 ans et 350 ans.

#### **7. Rencontre n°1 sur la stratégie des enjeux liés aux changements climatiques : analyse des vulnérabilités et appréciation des risques climatiques (avec ICLEI et Ouranos)**

La stratégie des enjeux liés aux changements climatiques est une résultante des inondations de 2017.

Le document PowerPoint « Présentation\_Rencontre#1\_CDTHE\_14 mars 2019\_FINAL.pdf », disponible en pièce jointe du présent procès-verbal, est présenté aux membres.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Les exemples concrets de facteurs de stress non climatiques;
- Les impacts psychologiques des victimes des changements climatiques sont à considérer;
- Affecter les ressources nécessaires pour que les changements climatiques ne soient pas un vecteur d'augmentation des inégalités;
- Les milieux agricoles et urbains et l'approvisionnement alimentaire; le MAPAQ travaille actuellement sur la réalisation de cartes de vulnérabilités;
- La stratégie proposée s'inspire de l'expérience acquise par ICLEI dans plus de 60 municipalités;
- Les résultats observés dans d'autres municipalités qui se sont dotés de plans d'adaptation aux changements climatiques.

Suite aux questions, réponses et commentaires, on remet aux membres un cahier d'activité. Il est demandé d'identifier les impacts prioritaires des changements climatiques. Le premier a été l'impact :

8. Précipitations abondantes et/ou intenses → Crues et inondations OU ruissellement dépassant la capacité des systèmes de drainage et des égouts unitaires (refoulements ou surverses) OU dégel rapide et ruissellement abondant (hiver-printemps).

Une discussion s'amorce ensuite sur l'impact 8. et des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- La cohabitation et urbain et agricole; le développement résidentiel, l'aplanissage des terrains et l'érosion;

- La perméabilité des stationnements et des rues; le refoulement d'égouts, une réalité qui n'existait pas il y a 20 ans;
- La capacité de réaction des villes; la récurrence des événements climatiques;
- Les municipalités doivent actualiser leur façon de développer le territoire;
- Comment aider les populations économiquement moins nanties; l'accroissement des inégalités;
- Faire la planification de situations d'urgence;
- La hausse des eaux de ruissellement et les surverses mènent à la fermeture de plages et endroits de baignades;
- La hausse d'espèces d'oiseaux qui ne migrent plus;
- Le stress psychologique créé par les risques climatiques;
- Les propriétaires souhaitent préserver leur investissement, qui deviennent difficilement ou plus du tout assurables dans certains cas;
- Une aide financière a été consentie aux compagnies d'assurance suite aux feux de forêt à Fort McMurray en Alberta;
- Il faut regarder collectivement comment construire de façon durable.

On demande ensuite aux membres de remettre le formulaire complété. Les résultats seront compilés et discutés avec différents services municipaux le 4 avril prochain. La prochaine séance de la CDTHE à ce sujet, le 6 juin 2019, concernera les visions et objectifs des plans d'adaptation et de réduction. Finalement, la troisième séance concernera l'identification de mesures d'adaptation et de réduction à considérer dans le cadre de ces processus de planification.

**Départ de MM. Jocelyn Blondin et Marc Carrière de la Commission sur le développement du territoire, de l'habitation et de l'environnement.**

#### **8. Période de questions de citoyennes et citoyens**

Arrivée de M. Réal Lalande, coordonnateur chez Action Climat Outaouais.

M. Lalande se réjouit d'avoir assisté à cette séance. Il pense revenir, peut-être avec d'autres collègues. Il a demandé d'avoir accès à certains documents présentés à cette séance.

Il demande également si les prochaines séances sont ouvertes au public. On lui répond que les documents présentés à la période publique de la séance sont publics et lui seront envoyés par courriel. Certaines fois les séances de travail sont à huis clos; d'autres fois, la CDTHE a intérêt à ouvrir ses portes.

Départ de M. Réal Lalande.

---

#### **Huis clos**

---

#### **9. Système d'incitatif tarifaire à la réduction des déchets – Déploiement de l'action 23 (PGMR 2016-2020)**

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

#### **10. Distribution gratuite de compost**

L'administration a été mandatée par le conseil lors de l'adoption du budget en 2018 pour procéder à la distribution de compost gratuitement au citoyen.

Un tableau synthèse résumant deux différents scénarios sur la façon de distribuer le compost est présenté aux membres.

Suite à la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Ce programme de distribution de compost existait auparavant et a été aboli; les élus veulent ramener ce projet en le redynamisant et en lui donnant plus de souplesse;
- Un mandat a été donné à Enviro Edu-Action l'hiver dernier **pour accompagner l'administration dans cette démarche;**
- Bien que la distribution de compost paraisse simple, des enjeux de sécurité sont soulevés;
- Les jardins communautaires devront être identifiés et un protocole devra être mis en place;
- Évaluer la possibilité de distribuer les surplus dans les jardins communautaires;
- Le deuxième scénario offre une formule optimale;
- Trop de responsabilités sont déléguées aux OBNL dans le scénario 1; mettre les ressources de la Ville à la disposition des OBNL;
- Du compost est peut-être disponible plus proche et moins cher;
- Beaucoup de temps et d'effort sur ce projet en considérant le montant alloué;
- Il faut rechercher l'efficacité, la simplicité et la disponibilité;
- Il faut évaluer la volonté et la capacité des jardins communautaires à recevoir ce compost; quelle est la plus value pour eux et y aura-t-il des inégalités entre les points de service.

#### **11. Validation du plan de travail 2019-2020**

Une version papier du plan de travail 2019-2020 de la CDTHE est remise aux membres. Un commentaire est émis à l'effet qu'il y a peu de sujets liés à l'habitation.

Considérant le manque de temps, le plan de travail 2019-2020 sera envoyé par courriel aux membres pour discussion et approbation.

#### **12. Varia**

Aucun sujet n'est ajouté aux varia.

#### **13. Levée de la séance.**

La séance est levée à 15 h 15.

p.j. : Documents «Présentation\_Rencontre#1\_CDTHE\_14 mars 2019\_FINAL.pdf » et « Cahier d'activité\_Rencontre#1\_CDTHE\_14 mars 2019.pdf», par le Service de l'environnement, ICLEI et Ouranos, 14 mars 2019.